

UN ENVOYÉ SPÉCIAL DU PRÉSIDENT BURUNDAIS CHEZ LE CHEF DE L'ÉTAT Page 3

QUAND LES PRATIQUES MÉDIATIQUES DE CERTAINS MÉDIAS FRANÇAIS METTENT EN DANGER L'AFRIQUE ET LES AFRICAINS Page 2

N° 887 du 30 Octobre 2024 Prix 250 F cfa

LE MESSENGER

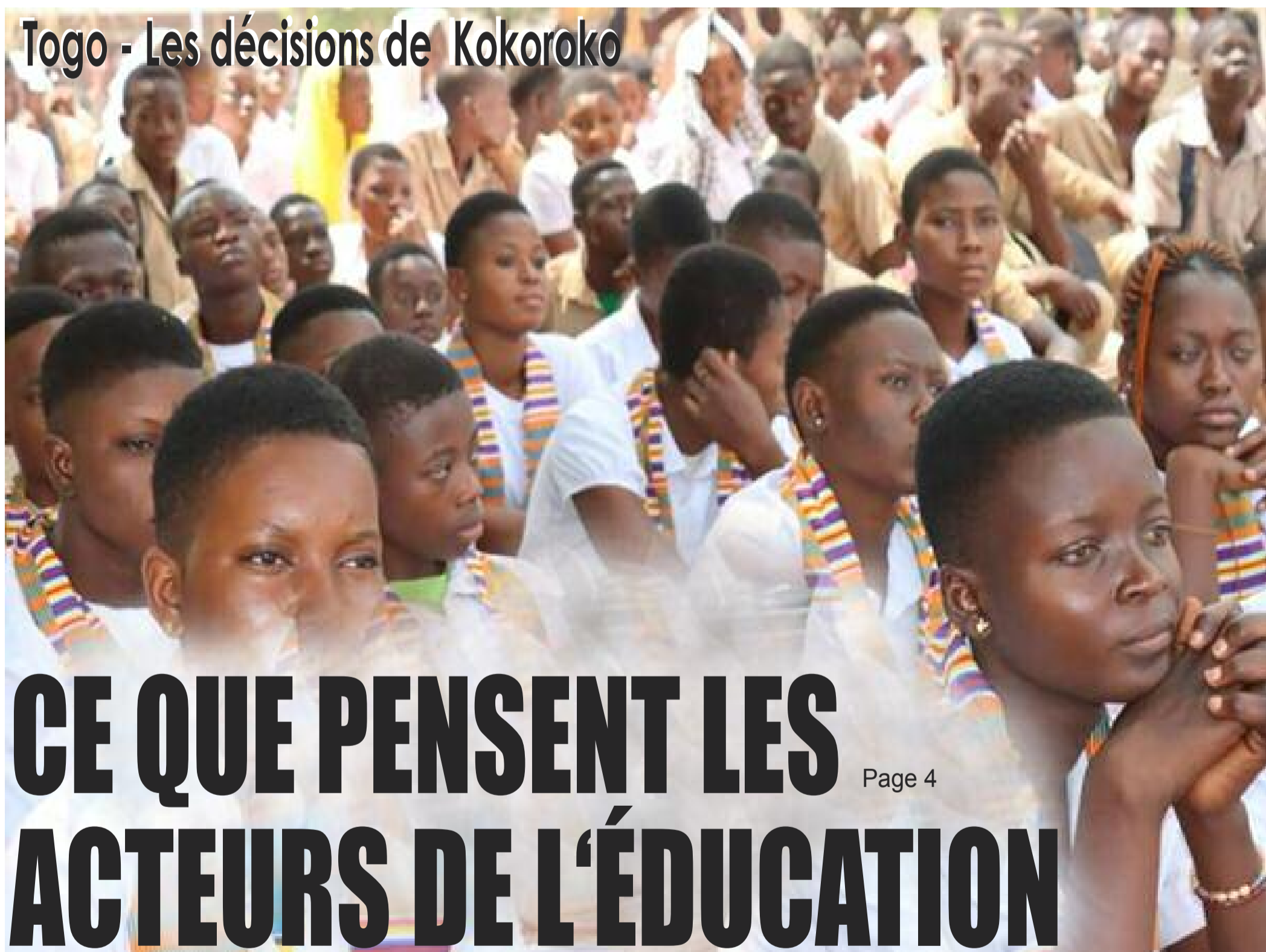
Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité



OTR

FEDERER POUR BÂTIR
www.otr.tg

Togo - Les décisions de Kokoroko



CE QUE PENSENT LES ACTEURS DE L'ÉDUCATION Page 4



Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.



Bassar

LES RESPONSABLES DE L'ONG FI-BASSAR ET LEURS PARTENAIRES ALLEMANDS VISITENT LE CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DES SPORTS DE BASSAR

Présents à Bassar dans le cadre d'un soutien aux populations de Bassar qui se s'est traduit par la construction et l'équipement de la nouvelle unité moderne de pédiatrie du CHP de Bassar, et l'inauguration de la salle informatique du Centre de formation technique et professionnelle de Bassar, la délégation Allemande et les responsables de l'ONG FI-BASSAR ont eu l'opportunité de visiter le centre de développement des Sports (CDS) de Bassar, le vendredi 25 octobre 2024.

Logé dans la périphérie Ouest du quartier de Bikpassiba à Bassar, le CDS est une structure de formation et de promotion des talents en sport créée par l'État togolais à travers le ministère des Sports et des Loisirs.

La visite de ce somptueux centre a été guidée par la coordinatrice, Mme Tchakondo Barkissou et son collaborateur formateur et coach du football.

Le CDS est un complexe comprenant des bureaux administratifs, des logements pour les pensionnaires, des salles de réunions, une salle de restauration, une infirmerie en finition et un terrain de football en construction.

Ce joyau accueille les meilleurs élèves détectés à travers les championnats scolaires de football dans le pays, après d'autres tests qui leur ouvrent la porte au centre.

Il existe deux centres de ce genre au Togo dont l'un à Kpalimé (Sud du Togo) pour les élèves de 6^e en 3^e et un autre à Bassar (Nord du pays) pour les élèves de 2nde en Terminale.

Pour l'année académique et sportive 2024-2025, le CDS de Bassar compte 28 pensionnaires venus de tous les coins du pays.



A l'issue de la visite, des échanges ont eu lieu entre Mme Barkissou et les visiteurs pour assouvir davantage leur curiosité. Des promesses d'entraide mutuelle ont été faites, de part et d'autre pour l'évolution du centre et pour un partenariat social entre le CDS et FI-BASSAR.

La délégation Allemande très satisfaite de ce qui se fait en matière de promotion des sports au Togo, a félicité l'initiative de l'État et le programme éducatif en faveur de la promotion des jeunes talents du Togo.

Des cadeaux souvenirs ont été offerts par la délégation Allemande aux pensionnaires du centre.

QUAND LES PRATIQUES MÉDIATIQUES DE CERTAINS MÉDIAS FRANÇAIS METTENT EN DANGER L'AFRIQUE ET LES AFRICAINS

La liberté de la presse est l'un des piliers de la démocratie, un vecteur d'informations et un garant de la transparence. Cependant, l'ouverture des colonnes d'un journal ou d'un micro à des groupes terroristes soulève des questions

der un espace à ces idéologies meurtrières suscite une vive controverse. Cela vient nourrir une idée délétère qui se propage dans certains discours, celle d'une supposée complicité de l'État français avec les groupes extrémistes, allant jusqu'à l'accuser de



éthiques et de sécurité nationale. La mise en lumière de ces organisations aux idéologies violentes peut se révéler dévastatrice pour la société, en permettant à des acteurs malveillants de propager leur propagande, de justifier leurs crimes, voire de recruter de nouveaux adeptes. Alors que la France est particulièrement ciblée par des accusations de collusion avec des réseaux terroristes, certaines pratiques médiatiques contribuent, même involontairement, à alimenter ces thèses dangereuses. La dernière pratique, est ce qu'on a tous écouté et regardé sur les antennes de RFI et le plateau de France24, où une interview d'un chef terroriste a été décortiquée par des journalistes, qui, pour éviter des critiques, ont décidé de ne pas diffuser intégralement l'interview. Une démarche qui n'enlève en rien la dangerosité de ces médias français, qui ont choisi cette stratégie de propagande délétère.

En publiant des entretiens ou des déclarations de membres de groupes terroristes, certains médias offrent une tribune à ces acteurs violents, leur permettant de diffuser leur discours auprès d'un large public. Il s'agit là d'une stratégie de communication maîtrisée par les terroristes, qui cherchent à manipuler les esprits et à semer la terreur, mais aussi à renforcer leur notoriété et leur influence. Cette exposition médiatique peut ainsi transformer les terroristes en acteurs politiques, légitimant leurs actions criminelles aux yeux de certains individus. Cette mise en scène orchestrée représente un danger certain pour la société, en normalisant indirectement la violence et en brouillant la frontière entre information et propagande.

En France, où la lutte contre le terrorisme reste un enjeu prioritaire, la tendance de certains médias à accor-

financer indirectement ces organisations. Même si on peut supposer que de telles accusations restent infondées, la perception de cette collusion est exacerbée lorsque des médias nationaux s'adonnent au jeu de la sur-médiatisation, allant jusqu'à amplifier le message des terroristes. Cette pratique non seulement fragilise la sécurité des africains mais menace également la cohésion sociale dans nos sociétés africaines, et ternit l'image de la France à l'international.

Il ne s'agit pas de se muer en donneur de leçon sur le rôle des médias qui est de relater les faits avec objectivité, puisque j'estime que les hommes de médias français sont bien informés pour cela. Mais le jeu auquel ils s'adonnent laisse perplexes de nombreux observateurs sur la formation qu'ils ont reçue sur et pour le métier de journaliste.

Donner la parole aux terroristes ou même accorder une couverture excessive de leurs actes revient à servir indirectement leurs intérêts. Au-delà de la simple information, les journalistes ont une responsabilité éthique envers le public, et qui est celle de ne pas exposer les citoyens à des idéologies dangereuses, de ne pas rendre glamour ou attractif l'engagement extrémiste, et de maintenir une distance critique face à la propagande terroriste.

La liberté de la presse est précieuse, mais elle s'accompagne d'une responsabilité incontournable. Les journalistes des médias, quels qu'ils soient le savent. Les médias devraient donc agir avec vigilance et discernement, pour servir non pas les intérêts des terroristes, mais bien ceux de la société dans son ensemble, en contribuant à la paix, à la sécurité et à la résilience collective.

La rédaction

Le Messenger

Promotion du genre et droits des femmes

L'ENGAGEMENT DU TOGO EXPOSÉ PAR SANDRA JOHNSON À WASHINGTON

Dr Sandra Ablamba Johnson, ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, Gouverneur du Togo auprès de la Banque mondiale, a participé aux côtés du président du Groupe de la Banque mondiale, Ajay Banga, du ministre en charge du développement et de l'équité genre du Royaume-Unis ainsi que du ministre des finances du Nigeria, à un panel de haut niveau le jeudi 24 octobre 2024 à Washington, en marge des Assemblées annuelles du Groupe de la Banque mondiale et Fonds monétaire international (FMI).



Intitulés « les femmes transforment le monde », les échanges ont permis aux intervenants d'explorer les opportunités économiques des femmes et de leurs impacts sur le développement social.

L'événement a rassemblé d'éminentes personnalités pour discuter de la manière dont l'accès aux services financiers, aux capitaux et à l'Internet haut débit peut contribuer à uniformiser les règles du jeu pour offrir des opportunités économiques aux femmes et accélérer les progrès.

Dr Sandra Ablamba Johnson, ministre, Secrétaire général de la Présidence de la Répu-

blique, Gouverneur du Togo auprès de la Banque mondiale a d'abord remercié le président du Groupe de la Banque mondiale pour le choix de cette thématique en lien avec la vision du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé qui place la femme au centre des actions de développement.

Pour le Gouverneur du Togo auprès de la Banque mondiale, il est difficile de concevoir des stratégies de développement sans la question du genre. Elle a rendu un vibrant hommage au Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé pour sa détermination à faire de la femme un pilier

du développement économique de notre pays avec des cas concrets comme celui des Nana-Benz.

« Il est juste impossible aujourd'hui de concevoir le développement de notre continent sans la gent féminine, parce qu'elle est majoritaire. Au Togo, les femmes représentent près de 52% de la population. En tout cas, le plus convaincu que je connaisse très bien est mon Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, qui n'a de cesse de nous le rappeler. C'est pour cela qu'il a décidé de mettre en œuvre toutes les réformes stratégiques pouvant permet-

tre d'atteindre ce résultat » a-t-elle précisé.

Dr Sandra Ablamba Johnson, ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, Gouverneur du Togo auprès de la Banque mondiale a ensuite partagé avec l'auditoire les progrès réalisés par le Togo sous le leadership du chef de l'Etat, à travers des programmes et des réformes juridiques pertinentes en vue de garantir les droits légaux des femmes.

« Le gouvernement a très tôt compris que la meilleure solution pour éliminer les diverses formes de vulnérabilités est de renforcer l'autonomisation économique des femmes. Vous comprenez donc que le programme Women Business and Law de la Banque mondiale vient pour nous donc comme une belle opportunité pour renforcer davantage les initiatives en la matière » a-t-elle indiqué.

Au nombre des programmes initiés figurent en bonne place le Fonds national de la finance inclusive (FNFI), de la mesure d'attribution de 25% des marchés publics aux jeunes et femmes pour garantir l'accès des femmes aux opportunités d'affaires et des efforts pour éliminer les obstacles juridiques et réglementaires à l'emploi et à l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes.

En dix ans, le fonds dédié à la finance inclusive, a permis d'octroyer des concours financiers d'un montant total d'environ 112,60 milliards FCFA (soit 185,9 millions USD) à près environ 2 millions de bénéficiaires, dont 80% sont des femmes, sur une population

de 8 millions d'habitant (soit 25% de la population).

Dr Sandra Ablamba Johnson, ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, Gouverneur du Togo auprès de la Banque mondiale a insisté sur l'esprit entrepreneurial des femmes togolaises avec les célèbres Nana Benz connues de par le monde pour leur dynamisme, leur détermination et leur volonté de réussir.

Des personnalités ont fortement apprécié les progrès réalisés par le Togo ainsi que les réformes engagées pour l'autonomisation économique et financière des femmes.

« Perspective inspirante du Togo. Je suis impressionnée par l'intention du président togolais considéré comme champion de l'égalité des sexes au Togo. De très bons projets que l'on peut imiter et j'admire le rôle de Madame Sandra Johnson » a réagit promptement Madame Anuli Aniébo.

Pour rappel, le Togo est le premier pays réformateur en Afrique, selon le Rapport « Women, Business and Law 2024 » (Femmes, Entrepreneuriat et Droit) du Groupe de la Banque mondiale, rendu public en mars dernier. Selon les statistiques de ce rapport, le Togo a réalisé un progrès exceptionnel avec un score global de 97,5 sur 100, le plus élevé parmi les économies d'Afrique. Le pays a atteint des scores parfaits (100 sur 100) dans presque tous les indicateurs mesurés notamment la mobilité, le lieu de travail, le salaire, le mariage, l'entrepreneuriat, les actifs et la pension.

Programme de réparations

UNE NOUVELLE SESSION D'INDEMNISATION DES VICTIMES NON VULNÉRABLES S'ANNONCE

Le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) organise une session d'indemnisation à l'intention des victimes non vulnérables de la Région Maritime du 29 au 31 octobre 2024 au siège du HCRRUN. L'information a été donnée à travers un communiqué rendu public ce jeudi 24 octobre par l'institu-

tion.

Cette session qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de réparations du HCRRUN prendra en compte les victimes non vulnérables des préfectures de l'Avé, de Bas-Mono, des Lacs, de Yoto, de Vo, de Zio, du Golfe et d'Agoo-Nyivé.

La liste des victimes retenues pour cette session est disponi-

ble sur le site web du HCRRUN (www.hcrrun-tg.org), et également affichée dans les bureaux des préfectures et mairies concernées. Le HCRRUN invite les victimes programmées à se munir d'une des pièces d'identité suivantes en cours de validité: le Passeport, la Carte d'identité, le Permis de conduire Ou à défaut, la carte d'électeur de 2023.



Enfin, Le HCRRUN prie les victimes dont les noms ne sont pas encore publiés à

faire preuve de patience et de compréhension en attendant leur tour d'indemnisation le moment venu.

UN ENVOYÉ SPÉCIAL DU PRÉSIDENT BURUNDAIS CHEZ LE CHEF DE L'ETAT

Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé a reçu, hier 29 octobre 2024, le Lieutenant-Général Silas Ntigurirwa, Chef de cabinet du Président de la République du

Burundi.

Le Lieutenant-Général Silas Ntigurirwa était porteur d'un message du Président burundais, Evariste Ndayishimiye, relatif aux relations de coopération bilatérale, aux ques-

tions continentales et internationales.

Il a saisi l'occasion pour transmettre les félicitations du Président du Burundi au Président Faure Essozimna Gnassingbé pour ses efforts

dans la consolidation de la paix et de la sécurité dans les différentes régions du continent.

Le Togo et le Burundi entretiennent un partenariat de

qualité dans les domaines d'intérêts communs notamment diplomatique, économique, de la finance inclusive, des réformes fiscales et du transport aérien.

Togo - Les décisions de Kokoroko

CE QUE PENSENT LES ACTEURS DE L'ÉDUCATION

Le Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire, le Professeur Dodzi Kokoroko fait toujours parler de lui. Après les responsabilités bien assumées à l'université de Lomé (son passage aura été indiscutablement marqué par un vaste programme de modernisation au niveau des infrastructures que des programmes de formation), en tant que président de 2016 à 2023, il intègre le gouvernement Dogbé1 en tant que Ministre des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat. Adeptes de grandes mesures, le ministre Kokoroko s'est toujours attelé, malgré la tempête des critiques, à poursuivre la réforme en cours du système d'enseignement basé sur l'approche par compétences (APC). A la formation du nouveau gouvernement (Dogbé 2), beaucoup ont été étonnés de ne pas le voir dans le gouvernement, soit au même poste ou à défaut, à un autre poste, où il apportera toujours sa touche.

Alors qu'on le croyait définitivement à l'hémicycle après l'élection du bureau le 24 juin 2024, où il a été désigné 3ème vice-président, Dodzi Kokoroko va revenir au gouvernement en tant que Ministre des Enseignements Primaire et secondaire, dans le gouvernement de transition, à la suite de la confiance à lui faite par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé. Ce qui lui permet de continuer à mettre en œuvre des réformes majeures pour améliorer la qualité de l'éducation et assurer un environnement sûr et inclusif pour

leur des attentes. Son dernier acte qui s'inscrit toujours dans la recherche des voies et moyens pour une éducation de qualité, est la mise à la disposition d'un numéro vert, le 8250, pour signaler les cas de harcèlement sexuel dans les établissements scolaires. Mais comment tous ces actes sont appréciés par l'opinion publique, particulièrement, les parents d'élèves, les élèves et les enseignants ? Une enquête pas exhaustive, mais ciblée dans certaines villes, auprès des acteurs cités nous a permis d'en savoir la perception que se font

taurés des programmes visant à réduire le taux de redoublement et à encourager la réussite scolaire. Des évaluations périodiques sont également encouragées, ce qui permet aux enseignants de pouvoir identifier les lacunes des apprenants et ajuster les méthodes d'enseignement. Ces efforts incluent une augmentation du financement des infrastructures scolaires et la mise en place de technologies pédagogiques modernes, permettant aux élèves d'accéder à des contenus d'apprentissage interactifs et numériques. En outre, des ateliers



nant. Dans une enquête menée auprès des parents d'élèves au Togo, le ministre des Enseignements primaire et secondaire, Dodzi Kokoroko, est largement salué pour ses initiatives visant à améliorer l'apprentissage. L'introduction récemment d'un numéro vert qui permet de signaler anonymement les cas de violences sexuelles en milieu scolaire est fortement saluée. Pour de nombreux élèves, parents d'élèves et même enseignants, il s'agit d'une mesure essentielle pour protéger les élèves. Beaucoup de parents ont exprimé leur satisfaction face à cette décision, soulignant son importance dans la lutte contre le harcèlement sexuel et la promotion d'un environnement éducatif sain, une première dans le système éducatif togolais.

Pour les enseignants que nous avons contactés, le ministre en envisageant des sanctions fermes à l'endroit des contrevenants de cette mesure, veut tout simplement, le bien-être des élèves, qui en plus est une priorité absolue. Beaucoup d'enseignants pensent qu'ils devraient aussi contribuer à éradiquer le harcèlement sous toutes ses formes. Ils sont également nombreux, ces élèves qui ont réagi positivement aux initiatives du ministre Dodzi Kokoroko, notamment la création du numéro vert, le 8250 pour signaler les violences sexuelles.

Dans bon nombre d'établissements, les élèves et les enseignants ont exprimé leur gratitude pour l'attention

portée à la sécurité et au bien-être des apprenants. En outre, ces derniers disent apprécier également les efforts de digitalisation et d'autres projets qui allient théorie et pratique, comme par exemple l'installation de panneaux solaires, la construction et l'équipement des salles de classe. Ces mesures sont perçues comme des avancées significatives pour un environnement éducatif plus sûr et enrichissant. La dotation en matériel informatique moderne et la digitalisation des établissements facilitent selon les élèves et les enseignants, l'accès à l'éducation numérique. Le ministère des Enseignements primaire et secondaire souhaite faire du Togo un modèle en matière d'éducation en Afrique de l'Ouest, indique un membre de l'entourage de l'institution.

« Grâce à des réformes ambitieuses et à une vision axée sur l'épanouissement des élèves, le ministre continue de renforcer l'impact et la qualité du système éducatif togolais, comme il l'a fait pour l'université de Lomé. Vivement qu'à la fin de cette année, l'on puisse observer l'impact de ces réformes sur les résultats scolaires et sur la sécurité des élèves », laisse-t-il entendre.

Somme toute, c'est un grand satisfécit qui est ressorti de cette enquête et qui démontre que le ministre est plutôt sur la bonne voie, pour satisfaire, la feuille de route gouvernementale mise en place par le chef de l'Etat lui-même dans le but de permettre un développement inclusif.

La rédaction



les élèves. Face aux défis éducatifs, le ministère sous son égide s'est encore plus engagé activement à offrir une formation de qualité et à favoriser des résultats scolaires satisfaisants, surtout que les résultats aux différents examens scolaires de l'année 2023-2024, n'ont pas été à la hau-

teurs des acteurs de l'éducation. En effet, pour améliorer l'apprentissage et les résultats de fin d'année dans les établissements scolaires au Togo, plusieurs initiatives ont été mises en place, dont l'augmentation du suivi pédagogique et la formation continue des enseignants. Le ministère a récemment ins-

taurés de sensibilisation et des cours de soutien ont été instaurés, favorisant une meilleure compréhension des matières clés comme les mathématiques et les sciences. L'instauration des congés de détente, bien que critiqués par certains, est en train de rentrer dans les mœurs, avec un impact positif sur l'appre-

Secourisme en milieu scolaire A LA DÉCOUVERTE DU CLUB25 DE BASSAR

Le Centre de formation technique et professionnelle de Bassar (CFTP-Bassar) est un centre polyvalent qui forme en plusieurs disciplines dont le secourisme. En effet, le secourisme est une discipline initiée par le centre pour former les apprenants aux notions de premier secours. La formation est donnée par un formateur polyvalent de la croix rouge, formateur en PSDC et assistant au coach à Bassar. Les jeunes filles et jeunes garçons qui suivent la formation sont des élèves régulièrement inscrits dans le centre et qui s'intéressent au secourisme en plus de leur formation technique.

L'objectif de cette discipline est de doter des élèves volontaires des notions pratiques de secourisme pour servir leur milieu social, l'école et partout où besoin sera. Ils seront aussi des donneurs de sang et des agents de sensibilisation sur l'importance du don de sang dans leur communauté.

La formation dure 40 heures et répartie selon un calendrier qui tient compte de la disponibilité des élèves en dehors de leur cours réguliers. A la fin de la formation, une évaluation est faite pour sélectionner les meilleurs qui obtiendront un brevet national et international leur permet-



tant d'intégrer, s'ils le souhaitent, la Croix Rouge en devenant membre. Le «Club 25» signifie qu'il faut avoir entre 18 et 25 ans d'âge et avoir donné 25 fois de son sang. C'est cette notion qui a inspiré les initiateurs du club à donner ce nom à l'association des élèves volontaires pour la formation en secourisme.

PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 28 OCT. AU 04 NOV. 2024

HARMACIES CENTRE
☎91 03 83 83 ASSIVITO,
face WATT

PHARMACIES ST ANTOINE
☎96 80 10 07 1048, Avenue
de la Libération

PHARMACIES STE RITA
☎96 80 09 70 Rue avée,
Doulassamé - Face Hôtel
SANA

PHARMACIES OLIVIERS
☎96 80 09 50 01, Rue du
Rotary club international
angle Bd Felix Houphët-
Boigny 08 BP 8480 Lomé 08
TOGO

*PHARMACIES CHÂTEAU-
D'EAU*
☎96 80 08 88 Près Château
d'eau de BE

PHARMACIES PORT
☎7041 54 53 Face Hôtel
Sarakawa

PHARMACIES AVE MARIA
☎99 03 20 12 Face ENSF
(Ecole Nationale des Sages-
Femmes) près du CHU Tokoin

PHARMACIES ESPERANCE
☎2221 01 28 Av F.J.
STRAUSS, Face Ecole
Française Nyékonakpoè (Rue
Affololo)

PHARMACIES GBOSSIME
☎92 47 61 21 Non loin du
marché de Gbossimé sur le
Bd de la KARA

PHARMACIES BAH
☎90 55 79 59 Bd mo, Face
EPP Hédzranawé

PHARMACIES CITRUS
☎70 44 59 24 Attiéguou
Carrefour DVA, Grand
Contournement

PHARMACIES ISIS
☎70 44 83 87 Avenue Jean
Paul II près des rails NUKAFU
Gakpoto

PHARMACIES YEM-BLA
☎90 88 98 72 258, Av. Akéï
face à la Résidence

PHARMACIES FRATERNITE
☎96 80 09 19 Hédzranawé
près de la Clinique St Joseph

PHARMACIES APOTHEKA
☎70 44 33 33 Face siège
Fédération Togolaise de
Football, route de Kégué

PHARMACIES CHRIST-ROI
☎97 77 12 31 Kagomé

PHARMACIES MAËLYS
☎70 44 86 79 1688, Bd
Malfakassa - Kpota en Face
de NETADI

*PHARMACIES
MISERICORDE*
☎96 80 09 45 BE-KPOTA à
300M de NISSAN, A côté de
la Station MRS

PHARMACIES DE LA CITE
☎99 08 15 35 Boulevard du
30 Août - BP 8461 - LOME -
TOGO

PHARMACIES EPIPHANIA
☎70 40 10 52 Rue de La
Pampa, Carrefour
AGBEMADON, ADIDOGOME

PHARMACIES BESDA
☎70 42 68 25 Adidogomé-
Aménopé, Route de Kpalimé

PHARMACIES CONSEIL
☎93 10 92 92 Carrefour du
CEG Sagbado Logoté

PHARMACIES DODJI
☎70 29 16 77 Ségbé Akato,
immeuble Akato plage non
loin de l'Eglise Catholique
d'Akato

PHARMACIES POINT E
☎90 37 45 96 506, rue 129
Aflao Gakli (Kiniti Gomè), à
Djidjolé dans le von de la
pharmacie Djidjolé

PHARMACIES VERTE
☎91 98 50 17 Face Ecole du
Parti Klikamé

PHARMACIES DELALI
☎93 64 53 72 En face de
l'hôpital de Cacavéli à 1 00 m
entre la Cour d'Appel et le
marché de Cacavéli

PHARMACIES NATION
☎96 80 09 47 Face ancien
Marché TOTSI

PHARMACIES LAUS DEO
☎93 00 65 75 Rte de Léo
2000, face Clinique
Besthesda- quartier
Adidoadin

PHARMACIES VITAFLORE
☎70 40 22 86 Agoè
Vakpossito à 100 m de la
station Shell Agoè Vakpossito

PHARMACIES MAINA
☎70 43 65 34 Quaftier
AVEDJI, non loin de Hôpital
Source de Vie, à 500m du
Carrefour Y

PHARMACIES ADOUNI
☎70 39 39 39 Vakpossito-
Logokomé, près du carrefour
AISED

PHARMACIES IRIS
☎91 68 48 04 Amadahomé,
Imm. Havon, A 500m de la
station CAP, Rue 50m à côté
des Casses Auto

PHARMACIES ADONAI
☎22 50 04 05 Face Hôtel
laPlantation à Agoè-Nyivé

PHARMACIES NABINE
☎93 36 26 26 Sise à Agoè
Anomé dit Plateau Route du
Bar Plateau

PHARMACIES LE ROCHER
☎92 30 06 56 Agoè zongo,
sur la route national NO I,
près du terrain de jeu de golf

PHARMACIES EL NOUR
☎97 79 93 74 AGOE - Alinka
non loin du CMS Togblekopé

PHARMACIES AMEN
☎90 88 55 88 Marché
Adetikopé, près de l'Eglise
Catholique Christ-Roi

PHARMACIES DENIS
☎93 08 46 40 AGOE Kové,
Carrefour Kpogli

PHARMACIES SATIS
☎70 44 85 17 Agoè-Logopé
face CEG Agoègnivé Ouest
(Kossigan) sur la rue de 50m

PHARMACIES EMMAÜS
☎70 40 25 40 Sur la route
de Mission Tové à côté du
bar Solidarité

PHARMACIES CHARITE
☎96 80 09 47 A côté du CEG
d'Agoè-Nyivé

PHARMACIES GANFAT
☎93 00 65 75 AGOE DALIKO
près du CarFEDEM CAMP GP

PHARMACIES ZOPOMAHE
☎96 28 34 10 ZOPOMAHE,
sur la route Zossimé -
Sanguera à côté de la salle
des témoins de Jehovah

PHARMACIES EL-SALI
☎97 53 44 44 Rte Lomé-
Kpalimé, Aflao Apédokoè
Gbmamé, à 50 m de la
quincaillerie MACO

*PHARMACIES A DIEU LA
GLOIRE*
☎93 26 36 00 Marché de
Légbassito, à côté de la
Poste, sur le grand
contournement

PHARMACIES HYGEA
☎99 27 36 36 Face Lycée
publique de Baguida sur la
rte d'Afanoukopé

PHARMACIES VERSEAU
☎90 01 90 29 Près de la
maison Bateau Baguida

PHARMACIES SIKA
☎92 62 06 51 DJAGBLE,
Hiheatro à 200m du
complexe scolaire la
Perseverance rte Akakope-
Gbamakope.

Pour
vos
annonces et
publicités,
contactez-
nous au
90 26 15 54

**Le Messenger, Votre journal
préférédans les kiosques
tous les mercredis**

Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC
Maison de la presse, casier N° 61

Directeur de Publication

Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59

E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr

Sommet du Commonwealth aux Îles Samoa

LE PREMIER MINISTRE TOMÉGAH DOGBÉ À TÊTE D'UNE DÉLÉGATION TOGOLAISE

Apia, la capitale des Îles Samoa dans l'océan pacifique abrite cette semaine le Sommet des Chefs de gouvernement du

Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé. Ce jeudi 24 octobre 2024, la cheffe du gouvernement a eu une rencontre

dans une présentation succincte, relevé les différentes opportunités d'affaires qu'offre le Togo à ce vaste marché que



Commonwealth (CHOGM 2024). Mme le Premier ministre, Victoire Tomégah-Dogbé prend part aux travaux au nom du chef de l'État Son Excellence

bilatérale avec une délégation du Conseil d'entreprise et d'investissement du Commonwealth. Mme le Premier ministre a,

constitue le Commonwealth. Le Togo de par sa position géographique constitue un hub logistique important que les États membres du Commonwealth

comptent mettre à profit à travers des investissements à venir.

La délégation de l'institution anglophone était conduite par le Président du Conseil d'entreprise et d'investissement du Commonwealth, Lord Jonathan Marland assisté de son vice-président Lord Swire. Ce dernier a félicité le Togo pour l'amélioration de son climat des affaires qui fait du pays un partenaire stratégique du Commonwealth.

« Je voudrais saisir cette opportunité pour remercier le Président de la République togolaise et Mme le Premier ministre qui a pris part à cette rencontre bilatérale. Le Togo est un marché très attractif dans la sous-région et à cet égard, il se présente comme un partenaire stratégique du Commonwealth. Nous avons actuellement un programme pour accompagner le Togo dans plusieurs secteurs clés. C'est une opportunité à saisir et nous commençons dès décembre prochain par une table ronde des investisseurs sur le Togo », a déclaré Pride Azefer, Directeur du commerce et des investissements du Conseil d'entreprise et d'investissement du Commonwealth. Pour le Directeur Azefer, la table ronde des investisseurs sur le Togo doit se tenir d'ici décembre à Londres au siège de l'institution qui devient ainsi l'ambassadrice de la destina-

tion Togo.

Les réformes opérées par le Togo pour rendre le pays attractif ont été également saluées par le Commonwealth.

« Nous avons pu toucher du doigt les réalités des réformes qui ont été réalisées au Togo. Notre vice-président avait fait une remarque en disant qu'après la présentation de Mme le Premier ministre de moins de 30 minutes, il a compris tout ce qui se passait au Togo. Pour dire que ces réformes ne sont pas seulement sur papier, mais que l'impact de ces réformes est sur le terrain. Le parc industriel d'Adetikopé qui présente des infrastructures dont les investisseurs recherchent notamment, les magasins de stockage et c'est un site qui a une autonomie en énergie. Il y a aussi le port de Lomé qui est gigantesque parmi les cinq meilleurs ports du continent. Pour nous, ce sont des atouts que nous voulons présenter aux investisseurs au sein du Commonwealth et en tant que nouveau pays membre, nous pensons aider le Togo. », a confié Cham Etienne Bama, Responsable Cameroun, Gabon et Togo au Conseil d'entreprise et d'investissement du Commonwealth. La cérémonie d'ouverture de ce sommet se tient ce vendredi sous la présidence du Roi Charles III d'Angleterre.

www.primature.gouv.tg

Togo

LA HAPLUCIA VA COURONNER L'EXCELLENCE DU JOURNALISME

La Haute Autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA) en collaboration avec l'Observatoire togolais des médias (OTM), a lancé le jeudi 24 octobre 2024 à Lomé, la 1ère édition du concours national des meilleures productions médiatique sur la prévention et la lutte contre la corruption et les infractions assimilées.

Ce concours vise à encourager les journalistes et les communicateurs à produire des contenus de qualité sur le sujet mais aussi à stimuler un débat constructif et enrichissant autour de la nécessité d'une société plus équitable et plus juste. Il tourne autour du thème "impact de la corruption sur le développement".

Ainsi, à travers leurs articles, reportages, émissions ou productions en ligne, les participants auront l'opportunité de relever les conséquences de la corruption et les moyens de la combattre efficacement.

"La corruption freine la croissance économique, nuit à l'état de droit et entraîne un gaspillage de compétences et de ressources. Au regard des conséquences néfastes de la corruption, nous avons le de-

voir de nous mobiliser, de fédérer nos efforts pour lutter efficacement contre ce fléau", a affirmé Kimelabalou Aba, président de la HAPLUCIA.

Il a poursuivi que la convention des Nations Unies contre la corruption reconnaît le journalisme d'investigation comme une mesure préventive efficace

ment outillés et indépendants, ils constituent une source essentielle indépendante, crédible et largement accessible sur l'état de la corruption et les efforts consentis pour la contrôler. Les médias n'ont pas seulement vocation à sensibiliser, informer le public sur les cas de mauvaise gouvernance



qui participe à la lutte contre la corruption.

"Les professionnels de médias constituent donc l'un des piliers indispensables de ce combat. Les médias ont une forte capacité à façonner les attitudes publiques et à influencer les politiques nationales et internationales. S'ils sont suffisam-

ment outillés et indépendants, ils constituent une source essentielle indépendante, crédible et largement accessible sur l'état de la corruption et les efforts consentis pour la contrôler. Les médias n'ont pas seulement vocation à sensibiliser, informer le public sur les cas de mauvaise gouvernance

les politiques et des mesures de lutte contre la corruption. Dans le cadre de sa mission de prévention, la HAPLUCIA se doit donc de mobiliser les médias pour l'accompagner dans ses actions de sensibilisation, d'information, de formation, d'éducation des populations", a fait savoir le président de la HAPLUCIA.

Il a ajouté que l'initiative de ce concours a pour objectif d'impliquer davantage les médias dans la lutte contre la corruption en les encourageant à utiliser leurs compétences et leurs influences pour sensibiliser la population.

ont la capacité d'informer, d'éduquer et de mobiliser l'opinion publique autour des questions de justice, d'équité et de bonne gouvernance", a-t-il affirmé.

Pour participer au concours national des meilleures productions médiatique sur la prévention et la lutte contre la corruption et les infractions assimilées, il faut remplir plusieurs conditions notamment être un(e) professionnel(le) de la presse écrite ou audiovisuelle exerçant comme un permanent dans un organe de presse paraissant au Togo ou en free-

Le représentant du ministre de la communication, des médias et de la culture, Franck MISSITE, a pour sa part souligné que le rôle des médias dans la lutte contre la corruption ne peut être sous-estimé. "Les médias sont à la fois les vecteurs de sensibilisation et des gardiens de la transparence. Ils

lance ; exercer dans un média régulièrement installé au Togo ; avoir au moins cinq (05) ans d'expérience ; être légalement reconnu par la HAAC ; fournir cinq (05) exemplaires du journal pour la presse écrite ; remplir une fiche d'identité à retirer auprès de l'OTM tenant lieu de récépissé de dépôt.

Togo -culture de l'excellence

L'ONG FI-BASSAR DOTE LE CFTP DE BASSAR D'UNE SALLE INFORMATIQUE ET RÉCOMPENSE LES MEILLEURS ÉLÈVES

L'ONG FI-BASSAR et ses partenaires allemands de la ville de Nuremberg ont marqué d'une empreinte indélébile leurs actions dans le domaine de la formation technique et de l'apprentissage au Togo.

Pour permettre aux apprenants du Centre de Formation Technique et Professionnelle de Bassar (CFTP) de se familiariser avec l'outil informatique, et surtout de faire des recherches dans leurs domaines de formation, l'ONG a doté du centre, une salle informatique équipée d'ordinateurs de dernière génération et des logiciels pratiques et adaptés aux recherches et à l'apprentissage.

La réception de la salle informatique a eu lieu le vendredi, 25 octobre 2024 au centre de formation technique situé au quartier Nangbani à Bassar. Plusieurs autorités administratives, traditionnelles et religieuses, entre autres, le préfet de Bassar, le président de l'association des chefs traditionnels du grand-Bassar, le chef d'inspection de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle de la région de la Kara, représentant son ministre de tutelle, et la présidente internationale de l'ONG FI-BASSAR ont assisté à la cé-

rémonie.

Pour le Directeur du centre de formation de Bassar, M. Dentina MABETA, « c'est une joie de voir un tel joyau dans la préfecture ». Il a rendu hommage aux responsables et partenaires de FI-BASSAR pour leurs actions salutaires en faveur de la formation et l'apprentissage de la jeunesse. M. Ydora GANDA, représen-



tant le ministre de l'Enseignement technique a témoigné la reconnaissance des autorités de l'enseignement technique et de la formation professionnelle du Togo, aux responsables de l'ONG et à leurs partenaires allemands. Il a invité les responsables du centre à travailler dans la discipline afin de garantir une réussite des apprenants.

Pour le préfet de Bassar, le Colonel Bonfoh Faré Jean, « la

culture de l'excellence doit être le leitmotiv des jeunes du centre qui sont de futurs ingénieurs du Togo » Il a souhaité qu'à l'édition prochaine, tous les apprenants soient des premiers ex-aequo. Une manière de les exhorter au travail.

Le Colonel BONFO Faré Jean, le Chef d'inspection et la présidente de FI-BASSAR, Mme RALI Sirina ont eu l'honneur

de couper le ruban symbolique avant de visiter la salle informatique pour tester les ordinateurs.

Cette cérémonie a été couplée de la remise des prix qui récompensent les meilleurs élèves du centre de formation technique de Bassar comptant pour l'année académique 2023-2024.

Au total, 30 apprenants ont été récompensés, soit 5 meilleurs par année d'apprentissage



dans les filières électricité et maçonnerie avec des moyennes obtenues à l'issue des examens, variant entre 12 et 16. Parmi les meilleurs figurent des jeunes filles qui brillent avec d'excellentes moyennes. Les kits de récompense sont

tats plus éclatants.

Les parents d'élèves, à travers la vice-présidente se sont dits satisfaits et ont exhorté les autres apprenants à emboîter le pas pour cultiver ensemble l'excellence.

Le CFTP de Bassar, dès sa



composés d'ordinateurs portables, d'outils complets de maçonnerie et l'électricité, des chaussures de sécurité, des casques de protection et des blouses.

Les élèves bénéficiaires ont exprimé leur gratitude aux responsables de FI-BASSAR et promis d'en faire bon usage des récompenses en redoublant d'efforts pour des résul-

résultats plus éclatants. La création, forme en électricité d'équipements et en maçonnerie. Le centre a ouvert de nouvelles filières notamment, la menuiserie, l'agriculture et la mécanique automobile dont la formation va démarrer l'année prochaine.

Un match de football entre anciens et nouveaux élèves du centre de formation a clôturé la cérémonie.



COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

N° 030/2024/OTR/CG/CCI/DOFG/Bureau TVM/TFU-TR

PERCEPTION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE UNIQUE (TPU) DES TRANSPORTEURS ROUTIERS

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des contribuables soumis au paiement de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) des Transporteurs Routiers communément appelée « trimestre » que la perception de ladite taxe au titre du troisième trimestre 2024 se poursuit conformément aux dispositions de l'article 57 du Livre des Procédures Fiscales.

Les contrôles du paiement de ladite taxe débutent pour compter du 1^{er} novembre 2024 sur toute l'étendue du territoire national.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration et le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 15 octobre 2024

Le Commissaire Général p. l.

Philippe Kévin B. TCHADDE

41, Rue des Impôts - C2 B.P. : 20823 - Lomé - TOGO
Tel. : +228 22 53 14 00
Email : otr@otr.tg

FEDERER POUR ZAIR
www.otr.tg



COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

N° 031/2024/OTR/CG/CI/DCCF

PAIEMENT DES DROITS LIQUIDES A LA DIRECTION DU CADASTRE ET DE LA CONSERVATION FONCIERE

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) rappelle à l'attention du public et des usagers de la Direction du Cadastre et de la Conservation Foncière (DCCF), qu'aux termes de l'article 97 du Livre de Procédures Fiscales, le paiement des droits liquidés suite à la présentation des réquisitions notamment de première immatriculation, de mutation partielle et totale, d'inscription hypothécaire, à la conservation foncière sont « payables au comptant ».

A cet effet, il est porté à l'attention des requérants, notamment les cabinets de notaires, dont les réquisitions liquidées sont restées impayées de régulariser leur situation au plus tard le 31 décembre 2024. Passé ce délai, l'administration fiscale se réserve le droit d'engager toute mesure prescrite en vue du recouvrement de la créance de l'Etat.

Le Commissaire Général remercie tous les usagers pour leur bonne compréhension.

Fait à Lomé, le 28 octobre 2024

Le Commissaire Général p. l.

Philippe Kévin B. TCHADDE

41, Rue des Impôts - C2 B.P. : 20823 - Lomé - TOGO
Tel. : +228 22 53 14 00
Email : otr@otr.tg

FEDERER POUR ZAIR
www.otr.tg

TOUS À L'ÉCOLE

Souscription possible sur



MyBOA

ou BOAweb

5 mois de salaire*

Réponse en 24H**

Remboursable sur 11 mois maximum

#Boatogo

